

Réunion publique du Conseil de quartier Danube
Le mercredi 1^{er} décembre 2010 à l'école élémentaire 7 rue du Général Brunet

Réunion animée par Xavier Golczyk, Délégué du Maire pour le quartier Danube.

Quels sont les moyens de l'action publique dans les quartiers populaires ?

En présence de Léa Filoche, Conseillère déléguée chargée de la Politique de la Ville, de Nicolas Billotte, Chef de projet Politique de la Ville, et de Sébastien Arvis, Chef de projet adjoint à la Politique de la Ville sur le quartier Danube Solidarité.

La Politique de la Ville vise à mettre en place un ensemble d'actions spécifiques dans des quartiers connaissant des difficultés particulières. Impulsée par l'Etat en collaboration avec les collectivités territoriales, elle tend à réparer les inégalités territoriales : réhabiliter les quartiers, créer des équipements, financer de vastes opérations d'aménagement, soutenir des structures de soutien scolaire, d'alphabétisation, etc. Le Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) définit les difficultés principales auxquelles sont confrontés les quartiers et par suite les axes d'intervention prioritaires : emploi, développement social, habitat et cadre de vie, jeunesse et sport, santé, prévention de la délinquance, accès à la culture.

Paris compte au total 14 quartiers Politique de la Ville, dont 3 sont situés dans le 19^e arrondissement :

- Flandre (de Stalingrad à la Porte de la Villette)
- Paris Nord-Est
- Danube-Solidarité

Une équipe de 7 personnes travaille à la Politique de la Ville dans le 19^e, dont 4 sur le quartier Flandre. Elle travaille en lien avec les associations, établit un diagnostic à partir des dernières données sociodémographiques, établit un cahier des charges et fait un appel à projets auprès des associations pour qu'elles répondent aux besoins du territoire. Les projets retenus bénéficient d'un co-financement par l'Etat, la Ville et la Région. Les demandes de financement à la Ville s'élèvent à hauteur de 600 000 €. L'engagement financier de la part de l'Etat et de la Région est de moins en moins fort. Chaque année l'impact des projets financés est réévalué.

120 projets ont été retenus pour 2011 dans le 19^e, dont 25 dans le quartier Danube Solidarité.

Danube Solidarité est le plus petit quartier Politique de la Ville du 19^e, avec seulement 10 ha, mais concentre 10 000 habitants. Il est compris entre le boulevard d'Indochine, l'avenue de la Porte Brunet, la rue du Général Brunet, la rue David d'Angers et la rue Manin. Il est classé Politique de la Ville depuis 2003 car il rencontre un certain nombre de difficultés :

- Manque de mixité sociale : 90 % de logements sociaux.
- Manque de mixité générationnelle : 35 % de moins de 25 ans.
- Fort taux de chômage : 10 % d'allocataires du RMI (contre une moyenne parisienne à 4,5 %) et 22 % de chômeurs.
- 40 % de foyers monoparentaux.

La Politique de la Ville à Danube Solidarité a permis :

- la création du Centre social et culturel, qui propose aux habitants accompagnement scolaire, cours d'alphabétisation, accès à la culture

- la création du centre d'animation Solidarité Angèle Mercier, qui offre un accès aux activités sportives, culturelles et artistiques à tous (les prix des centres d'animation sont en effet indexés sur les revenus et les coefficients de la CAF)
- la création de la maison de retraite et du futur jardin sur la friche Hérold
- l'implantation d'acteurs associatifs. Environ 25 associations de divers domaines se sont créées dans le secteur.

Souhait d'une ouverture plus tardive des centres de loisirs et d'animation.

Toute une réflexion est menée à Paris sur la nécessité d'adapter les horaires des services publics de proximité, notamment municipaux, à l'emploi du temps des Parisiens. C'est surtout la question des crèches et des centres de loisirs qui est posée, car la plupart des centres d'animation sont déjà ouverts relativement tard.

La prévention de la délinquance devrait être une priorité.

Le but de la Politique de la Ville est de trouver un équilibre entre les différentes thématiques sur lesquelles elle agit. Or un certain nombre des problèmes directement liés aux difficultés des quartiers Politique de la Ville relèvent de la Préfecture.

Les habitants présents estiment que la prévention en direction des jeunes est la vraie priorité du quartier. Certains soulignent le manque d'équipements (notamment souhait d'un terrain de sport), d'autres dénoncent la délinquance et la consommation de drogues.

Léa Filoche estime que les jeunes ont besoin de structures et d'encadrement, mais certains d'entre eux y sont réticents. Certaines associations, notamment l'AJAM, parviennent à proposer aux jeunes un cadre suffisamment plaisant pour qu'ils souhaitent y revenir. L'AJAM a déplacé ses locaux avenue Ambroise Rendu pour assurer une présence quotidienne dans le quartier et mobilise une équipe de quatre personnes sur Danube Solidarité.

Au-delà des questions de tranquillité publique, les interventions en direction des 3400 jeunes du quartier visent à leur faire connaître autre chose que ce qu'ils vivent au quotidien.

Questions diverses

Que devient le projet de la Philharmonie ?

La Ville a eu ces derniers mois de grandes inquiétudes sur le devenir de ce projet, en raison des difficultés budgétaires de l'Etat qui réservait donc sa part de financement alors que les travaux avaient commencé. Le Maire de Paris a interpellé le Président de la République, qui a annoncé que la part de financement promise a été débloquée par le ministère de la Culture. Les travaux vont donc pouvoir reprendre.

Renouvellement du collège « habitants » du groupe d'animation

Comme annoncé lors de la réunion publique du 13 octobre 2010, les 7 membres du collège « habitants » du groupe d'animation sont tirés au sort parmi les candidats présents, dans le respect de la parité.

Sont ainsi désigné(e)s, pour coordonner les activités du Conseil de quartier et suivre les projets, pour un mandat de deux ans :

Christiane TISSOT
Nicole STANKIEWICZ

Melrose BANGURA
Philippe AQUATIAS
Chantal FRERE
Chris LORMER-DUFFOUR
Nouhoume BA

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

